

**Fiche de poste :**  
**« CHARGE DE MISSION HABITAT LOGEMENT »**  
**(F/H)**



**1. IDENTIFICATION DU POSTE**

Intitulé	Chargé de mission « Habitat Logement » (F/H)
Catégorie, filière, corps	A, filière administrative, Attaché territorial
Direction	Direction de l'Habitat et du Logement
Finalité du poste	<p>Le chargé de mission a la charge d'une activité, avec un haut degré d'autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d'expertise au sein d'un Service ou d'une Direction.</p> <p>Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d'expertise. Il intervient sur l'instruction des dossiers, l'application et le respect des procédures relatives à son domaine d'expertise.</p> <p>Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet.</p> <p>Il participe le plus souvent à l'animation d'un réseau d'experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.</p>
Numéro du poste	MGP061 CM022

**2. POSITION ORGANISATIONNELLE**

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+1 : M. Pierre PIHOUE, Directeur Habitat Logement  N+2 : Mme Nathalie VAN SCHOOR, Directrice générale adjointe</p> <p>La Direction de l'habitat et du logement s'est vu confier par le Directeur Général, dans le cadre de la mise en œuvre du volet planification de la compétence habitat les missions suivantes :</p> <p>relancer l'élaboration du projet de Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) sous l'autorité du Président, des membres du Bureau délégués à la compétence habitat et du Président de la commission habitat-logement .</p> <p>préparer la mise en œuvre de la politique de l'habitat métropolitaine (volets opérationnels de la compétence habitat - financement du logement social et aires d'accueil des gens du voyage) ; transferts de charges liés ; positionnement politique sur les délégations insécables de l'Etat.</p> <p>mettre en œuvre la délibération définissant l'intérêt métropolitain de l'amélioration du parc immobilier bâti et la réhabilitation et la résorption de l'habitat insalubre, qui prévoit des actions de soutien en ingénierie et en financement (VOC ; plans de sauvegarde) aux interventions des EPT et des communes et des opérations sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine (RHI et ORCOD).</p> <p>Coordonner et participer à l'animation, en lien avec la Direction de l'énergie de l'eau et du climat, de la mise en œuvre et l'évaluation des actions du plan climat air énergie métropolitain (PACEM) en matière de rénovation</p>
--	---

	<p>énergétique du secteur résidentiel et de lutte contre la précarité énergétique liée au logement</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : aucune</p>
--	---

### **3. COMPÉTENCES CLÉS TECHNIQUES ET RELATIONNELLES**

- ✓ Expertise et fonction de veille relatives aux enjeux et évolutions des politiques de l'habitat et du logement, dans une logique transversale avec celles de l'hébergement, de l'environnement (transition énergétique du secteur résidentiel) de l'aménagement et de la cohésion territoriale.
- ✓ Connaissance du cadre juridique et financier des collectivités territoriales ainsi que de l'organisation et du fonctionnement des intercommunalités ; cadre spécifique d'intervention de la Métropole.
- ✓ Connaissance du cadre législatif, réglementaire et institutionnel du domaine du logement et de l'habitat ainsi que des rôles et des attributions des principaux acteurs et partenaires.
- ✓ Maîtrise des dispositifs de financement de la politique de l'habitat et notamment ceux relatifs au logement social.
- ✓ Maîtrise de la méthodologie et des outils de conduite de projet ainsi que des outils de planification et de programmation (plannings, tableaux de bord, indicateurs de suivi ...).
- ✓ Capacité à travailler en transversalité, en partenariat et en équipe pluridisciplinaire.
- ✓ Écoute active ; capacité à fédérer, motiver et dynamiser.
- ✓ Capacité à prendre des initiatives et à alerter sur les opportunités et les risques.
- ✓ Maîtrise des techniques de communication écrite et orale ; faire preuve d'esprit d'analyse, de synthèse et argumenter pour aider à la décision.
- ✓ Constitution et animation d'un réseau interne et/ou externe ; animation de réunions.

### **4. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE (Emploi repère MGP de « Chargé de mission »)**

<p><b>a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.</li> <li>- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.</li> <li>- Interagir et coopérer au sein de l'équipe, en transversalité et avec les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.</li> <li>- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.</li> <li>- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.</li> <li>- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.</li> </ul>
<p><b>b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.</li> <li>- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.</li> <li>- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.</li> <li>- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.</li> <li>- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.</li> <li>- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.</li> </ul>

<b>c) Pilotage de projet/dossiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer au pilotage quotidien d'un projet.</li> <li>- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.</li> <li>- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.</li> <li>- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.</li> </ul>
---------------------------------------	--

## **5. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE ET SAVOIRS ATTENDUS**

### **• Activités détaillées**

- ✓ Élaboration du PMHH arrêté une première fois le 28 juin 2018 : assurer la qualité technique du document dans la perspective d'un second arrêt par le Conseil métropolitain, contribuer aux concertations politiques et techniques avec les communes, les établissements publics territoriaux (EPT) et les personnes morales associées ; préparation de réunions, de séminaires de travail, des commissions d'élus, du Bureau et du Conseil métropolitain.
- ✓ Intérêt métropolitain de l'habitat : assurer la mise en œuvre des actions et des opérations en matière d'intérêt métropolitain en application de la délibération cadre du Conseil métropolitain du 7 décembre 2019 (VOC, Plan de sauvegarde, RHI, ORCOD) ; proposer et formaliser les modalités d'intervention de la Métropole (projets de règlement, de convention, de concession ...) et suivre la réalisation des engagements et objectifs en partenariat avec les territoires, les opérateurs et les prestataires ; structurer un observatoire des copropriétés à partir des observatoires territoriaux et des dispositifs financés par la Métropole.
- ✓ A terme, préparation puis mise en œuvre du transfert du volet opérationnel de la compétence habitat qui portera sur les thématiques suivantes : politique du logement ; aides financières au logement social ; actions en faveur du logement social ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées ; aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs. Les missions seront amenées à évoluer en fonction de l'avancement des transferts de compétence.
- ✓ Financement de la politique de l'habitat : participation à l'élaboration et au suivi du budget du PMHH; à terme, contribution à l'évaluation des charges transférées.

### **• Savoir**

- ✓ Connaissance des enjeux, des évolutions et du cadre réglementaire des politiques de logement et d'habitat, en transversalité avec les politiques en matière d'hébergement, de transition énergétique et de cohésion territoriale
- ✓ Connaissance du cadre juridique et financier des collectivités territoriales ainsi que de l'organisation et du fonctionnement des intercommunalités
- ✓ Connaissance du cadre législatif, réglementaire et institutionnel du domaine du logement et de l'habitat, de ses dispositifs d'appui (financier, ingénierie ...) ainsi que des rôles et des attributions des principaux acteurs et partenaires
- ✓ Maîtrise des dispositifs de financement de la politique de l'habitat et notamment ceux relatifs au logement social
- ✓ Cadre juridique et réglementaire du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques ; marchés relatifs aux prestations intellectuelles (cabinet de conseil, bureaux d'étude)
- ✓ Méthodes et outils d'évaluation des politiques publiques ; démarches d'observatoire / de SIG
- ✓ Connaissance du contexte territorial, socio-économique et culturel du territoire métropolitain

### **• Savoir faire**

- ✓ Méthodologie et outils de conduite de projet (proposition, formalisation, mise en œuvre et évaluation des objectifs et actions portés par la Direction)

- ✓ Outils de planification et de programmation (planning, tableaux de bord, indicateurs ...)
  - ✓ Techniques de communication écrite et orale ; rédaction de courriers, notes, Eléments de Langage, rapports, conventions, bilans d'activité, supports de communication ...
  - ✓ Constitution et animation d'un réseau interne et/ou externe ; techniques d'animation de réunion
  - ✓ Techniques de conseil et d'accompagnement auprès des acteurs institutionnels ; définition et encadrement des missions réalisées par des prestataires
  - ✓ Outils informatiques (bureautique ...)
- **Savoir être**
    - ✓ Fédérer, motiver, dynamiser
    - ✓ Ecouter et dialoguer
    - ✓ Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse ; argumenter pour aider à la décision
    - ✓ Capacité à prendre des initiatives ; alerter sur les opportunités et les risques
    - ✓ Travailler en transversalité, en partenariat, en équipe pluridisciplinaire
    - ✓ Prendre des décisions relevant de son poste, arbitrer, prioriser
    - ✓ Porter les décisions établies par la Métropole
    - ✓ S'adapter aux besoins et aux évolutions ; communiquer en s'adaptant aux différents interlocuteurs
    - ✓ Gérer les contraintes et les tensions (situations d'urgence)

## **6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE**

- ✓ La Direction de l'habitat et du logement est principalement chargée du pilotage du projet de plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH) dont le second arrêt est prévu courant 2022, en assurant la qualité technique du projet et de la mise en œuvre opérationnelle de l'intérêt métropolitain dans le domaine de l'habitat.
- ✓ Dans un contexte de structuration des services de la métropole et de la Direction, le titulaire du poste contribuera à la définition des missions portées par la Direction à court et moyen terme (feuille de route) et, le cas échéant, à la réflexion sur l'adaptation de son organisation.

## **7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE**

- ✓ Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- ✓ Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- ✓ Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des habitants afin d'assurer une plus grande proximité.
- ✓ Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- ✓ Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

## **8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE**

- ✓ En interne : élus, ensemble des services et directions de la Métropole.
- ✓ En externe : élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens usagers

## **9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE**

- ✓ Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- ✓ Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- ✓ Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- ✓ Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- ✓ Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

## **10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE**

- Niveau d'étude souhaité : bac+5
- Formation requise : Master II dans le domaine des politiques du logement et de l'habitat, de l'urbanisme ou de l'aménagement.
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 5 à 10 ans

## **11. MODALITES DE RECRUTEMENT**

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr) avec impérativement la référence « MGP061 CM022 »
- Cadre de catégorie A, filière administratif, cadre d'emploi des attachés territoriaux
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

## **12. ACCES**

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)